



Ville de Piraé

POLYNÉSIE FRANÇAISE  
TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



**DELIBERATION N°32/2011  
DU 1<sup>er</sup> JUIN 2011**  
Autorisant le maire à signer  
l'avenant n°3 au Contrat  
urbain de cohésion sociale de  
l'agglomération de Papeete

Date de convocation :	<b>25 mai 2011</b>
Date d'affichage :	<b>25 mai 2011</b>

**Résultats des votes**

Pour	<b>26</b>
Contre	<b>0</b>
Abstentions	<b>0</b>

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Affichage du compte rendu du conseil municipal le

**8 Juin 2011**

Affichage de la présente délibération le :

**.....20 JUIN 2011**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille onze, le premier du mois de juin à neuf heures cinquante, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

**Mesdames Elisabeth MOE et Elisa YAO THAM SAO**, ont été désignées pour remplir cette fonction.

Etaients présents :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	MOE Elisabeth		X	Eliane LECHENE
5	TICCHI Christiane Tiare	X		
6	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
7	LEQUERRE Maite	X		
8	YAO THAM SAO Elisa	X		
9	BENNETT William	X		
10	TETUAETARA Theodore		X	William BENNETT
11	TEANOTOGA Hinano		X	L. TEANINIURAITEMOANA
12	ATIU Marc	X		
13	TEFAATAU Alvest		X	Marc ATIU
14	PROKOP Alban		X	
15	POMARE Wilfred		X	Viora TANEPAU
16	TOUAITAHUATA Charles	X		
17	TANEPAU Viora	X		
18	TUEINUI Noël	X		
19	TICCHI William	X		
20	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
21	TAPUTU Karine		X	J.B TERIIEROOITERAI
22	TAURAA Stéphanie	X		
23	TAVAE Imelda		X	
24	DU SOUICH Audrey	X		
25	MAI Teruirau		X	
26	MACE Miriama	X		
27	BREMOND Madeleine		X	
28	TEMARII Tahiri		X	
29	LICHTLE Yvette	X		
30	MERCERON Armelle		X	Yvette LICHTLE
31	FRITCH Edouard		X	
32	FREBAULT Pierre		X	
33	LAUZUN épse LECHENE Eliane	X		
		<b>19</b>	<b>14</b>	<b>7</b>

# DELIBERATION N°32/2011 DU 1<sup>er</sup> JUIN 2011

**Autorisant le maire à signer l'avenant n° 3 au contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération de Papeete.**

---

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;**

**Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'arrêté n° 234/IDV du 27 avril 2005 modifié instituant le syndicat mixte pour la gestion du contrat de ville de l'agglomération de Papeete ;
- VU le contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération de Papeete 2007-2009 signé le 30 janvier 2007 entre l'Etat, la Polynésie française et les communes de Arue, Faaa, Mahina, Moorea-Maiao, Paea, Papara, Papeete, Pirae et Punaauia ;
- VU l'avenant n°2 au contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération de Papeete 2007-2009 signé le 30 janvier 2007 ;
- VU Vu la circulaire du 01 juillet 2010 et celle du 08 novembre 2010 du Ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique et de la Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2011

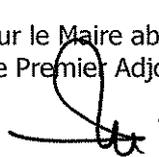
<b>ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</b>	
VOTANTS	<b>26</b>
POUR	<b>26</b>
CONTRE	<b>0</b>
ABSTENTION	<b>0</b>

**ADOPTE :**

- Article 1<sup>er</sup> :** Le maire, ou son représentant, est autorisé à signer l'avenant n° 3 au contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération de Papeete, annexé aux présentes.
- Article 2. :** La délibération n°75/2010 du 16 septembre 2010 est abrogée.
- Article 3. :** La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit

**Extrait certifié conforme au Registre des délibérations**

Pour le Maire absent  
Le Premier Adjoint



**Mairai SUN**



Acte rendu exécutoire  
après envoi à la Subdivision administrative

Le... **17 JUIN 2011**

et publication du ... **20 JUIN 2011**

Pour le Maire absent,  
Le Premier adjoint

**Mairai SUN**

